



DEMANDE D'AIDE À LA FORMATION

BAFA ou BAFD

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../..... Sexe : Femme Homme

Adresse complète :

Ville : Code postal :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Mail :

FORMATION

Cochez le stage correspondant à la demande :

Formation générale

Stage d'approfondissement ou qualification

Date de la formation : du au

Organisme de formation : Lieu de la formation :

FINANCEMENT

Coût du stage (sans aide financière) : €

- Avez-vous demandé ou obtenu une aide financière auprès d'autres organismes? : oui (précisez) non

Nom : Montant :€ Nom : Montant :€

Quelles sont vos motivations pour intégrer la formation ?

.....
.....
.....
.....

L'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) ou de Directeur (BAFD) a-t-il un intérêt dans votre parcours professionnel ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif d'aide à la formation BAFA/BAFD ?

Internet Journaux Affichage Bouche à oreille Autres :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations énoncées ci-dessus

Date :/...../.....

Signature du stagiaire :

Cadre réservé à l'administration

RDV Commission :

Aide financière : oui non Montant :€

Service finances :

Date et signature :



DEMANDE D'AIDE À LA FORMATION

BAFA OU BAFD

Conditions d'accès :

Être âgé entre 17 et 25 ans et domicilié à Anecy-le-Vieux.
Une domiciliation liée à la scolarité, type logement étudiant, ne sera pas prise en compte.

Procédure :

1. Le dossier de «demande d'aide à la formation BAFA ou BAFD » peut être imprimé depuis le site internet de la Ville (annecylevieux.fr) ou retiré auprès des accueils de la Ville (Hôtel de Ville ou Mairie Annexe - 17 Clos du Buisson)

2. Compléter et envoyer le dossier avec l'ensemble des documents demandés par courrier ou par mail.
Adresse : Hôtel de Ville - Place Gabriel Fauré - Service ECLAS - 74940 Anecy-le-Vieux
Mail : gafchain@mairie-annecy-le-vieux.fr

3. Une commission est organisée, au cours de laquelle, les Jeunes Ancileviens sont invités à présenter leur projet de formation et leurs motivations.
La commission est composée d'un élu municipal délégué à la Jeunesse et du coordinateur Jeunesse.

Déroulement : présentations et argumentation de la demande, temps d'échange, délibération sur l'aide financière apportée par la Ville (environ 15 minutes).

4. L'aide financière à la formation BAFA ou BAFD est plafonnée à 250 € sur l'année civile et attribuée dans la limite des crédits disponibles.
Le versement s'effectue par virement bancaire après avoir retourné au coordinateur Jeunesse l'ensemble des pièces demandées.

Pièces à fournir :

- ✓ Attestation de pré-inscription ou inscription au stage, fournie par l'organisme précisant :
 - la date de début et de fin de stage,
 - le coût financier,
 - formation générale ou approfondissement.
- ✓ Justificatif de domicile (facture d'eau, EDF, taxes...)
- ✓ Copie du livret de famille + Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable légal (pour les mineurs)
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire au nom du jeune majeur
- ✓ Certificat de cession (après la formation ou le stage)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Service Evènement Culture Actions Jeunesse Sports - 04.50.23.86.32
Coordinateur Jeunesse - Monsieur Guillaume AFCHAIN
Mail : gafchain@mairie-annecy-le-vieux.fr